

/ Environnement et biodiversité

Parcs et jardins



Une balade en forêt, une promenade à la plage ou un jogging dans un parc, la ville de Guipavas dispose de plusieurs parcs et jardins.

La carte interactive de Brest métropole permet de localiser l'espace vert qui vous intéresse, et informe des usages, horaires et réglementation des parcs et jardins.

Plages (Moulin Blanc et Pen an Traon)



Garder les plages propres

Maintenir des plages de proximité en bon état sanitaire, même en zone urbaine, est l'une des préoccupations majeures de la collectivité. En effet, celles-ci restent vulnérables aux contaminations microbiennes et c'est principalement par temps de pluie que nos eaux de baignade se dégradent. Les conditions de marée et de vent jouent également un rôle dans la dispersion - brassage et dilution des effluents - et influent ainsi sur la qualité de l'eau.

Afin d'informer le public en temps réel, au-delà des contrôles sanitaires réalisés par l'Agence régionale de santé, [une gestion préventive des eaux de baignade](#) est effectuée par Brest métropole et les communes littorales.



Lutter contre les pollutions

En plus de cette gestion préventive, Brest métropole déploie des efforts conséquents pour limiter le risque de pollution et, depuis le début des années 2000, la qualité des eaux de baignade s'est sensiblement améliorée : modernisation et construction de stations d'épuration, sécurisation des postes de refoulement d'eaux usées, métrologie déployée sur le réseau, contrôles et mises en conformité des installations d'assainissement, contribuent à la reconquête de la qualité de l'eau.

À ce jour, les principaux dysfonctionnements vecteurs de pollution des eaux de baignade viennent d'habitations mal raccordées au réseau d'assainissement collectif, mal équipées en assainissement individuel ainsi que quelques pollutions d'origine agricole.

Eau du Ponant [↗](#) accompagne les particuliers dans ces démarches de mise en conformité de leur installation privée d'assainissement.

Tous acteurs de la qualité de nos plages

La rade de Brest reçoit toutes les eaux déversées sur son bassin versant (l'ensemble des territoires de la métropole dont les eaux de ruissellement se déversent dans la rade).

Ainsi, les activités humaines en polluant le sol et l'eau vont avoir une influence directe sur la qualité de la rade et de ses eaux, car l'eau emporte avec elle les polluants qu'elle croise sur son chemin. Les fortes pluies sont des facteurs aggravants de ces pollutions :

- > [désherbants chimiques](#) [↗](#)
- > [branchements d'assainissement inadaptés ou mal conçus](#) [↗](#)
- > [déjections canines, mégots et détrit](#) [↗](#)



Pour le confort de tous, il est rappelé que les animaux ne sont pas autorisés sur les plages de Pen an Traon et du Moulin Blanc.

Qualité des eaux de baignade

Cette carte, créée par Brest métropole, permet de suivre la qualité des eaux de baignade du 15 juin au 15 septembre.



La baignade est **temporairement interdite à la plage de Pen an Traon.**
[Consulter l'arrêté.](#)



La baignade est **autorisée à la plage du Moulin Blanc.**
[Consulter l'arrêté.](#)



La pêche à pied

Préfecture du Finistère 2021
Mise à jour avril 2021

PÊCHE de LOISIR

Tailles minimales (cm)

Poissons (*)

ESPECE	Taille minimale (cm)
ANGUILLE (Anguilla anguilla)	50
BAR (Dicentrarchus labrax)	25
BIGORNE (Megalobrama tergisus)	25
CHENOPSE (Pachychanna teleostei)	30
DAISSE (Mullus barbatus)	30
DORADE (Sparus aurata)	35
GOBIUS (Gobius aureus)	30
HOMARD (Homarus gammarus)	150
LAVOUSTE (Homarus gammarus)	100
LANGOUSTE (Palaeomonetes pugio)	100
MOULLE (Littorina saxatilis)	10
MULLUS (Mullus barbatus)	30
POISSON D'ÉTANG (Lepomis microlophus)	15
SOLE (Gadus morhua)	30
THON (Thunnus thynnus)	30
VARETTE (Psetta maxima)	30

Crustacés

ESPECE	Taille minimale (cm)
ARAGONNE (Stomatopoda)	12
CRABE (Cancer)	3
ÉTRILLE (Decapoda)	0,5
HOMARD (Homarus gammarus)	150
LANGOUSTE (Palaeomonetes pugio)	100
MULLUS (Mullus barbatus)	30

Coquillages

ESPECE	Taille minimale (cm)
COQUILLE (Cerastoderma edule)	2,7
PERLE (Margarita)	3,5

Echinodermes

ESPECE	Taille minimale (cm)
COURONNE (Crown of Thorns)	5,5

Céphalopodes

ESPECE	Taille minimale (cm)
POULE PE (Octopus vulgaris)	150

ATTENTION

- AMANDE DE MER : pêche interdite du 1er mai au 31 août.
- ATTENTION : L'espèce à la pelle orange sur l'estran est interdite de vente au 20 septembre.

IMPORTANT

Ce document est le revêtement que l'on trouve sur les fonds de pêche. Il ne s'agit pas d'un document officiel de la Réglementation Officielle.

VERS MARINS

ARENICOLES (Arenicola marina)
NÉMERTES (Nemertea spp., Hediste spp.)
SPONGES (Spongia spp.)

Coquillages interdits à la consommation :

- MULLUS (Mullus barbatus)
- COQUILLE (Cerastoderma edule)

Poissons interdits :

- ANGUILLE (Anguilla anguilla)
- BAR (Dicentrarchus labrax)
- DAISSE (Mullus barbatus)
- GOBIUS (Gobius aureus)
- HOMARD (Homarus gammarus)
- LANGOUSTE (Palaeomonetes pugio)
- MULLUS (Mullus barbatus)
- POISSON D'ÉTANG (Lepomis microlophus)
- SOLE (Gadus morhua)
- THON (Thunnus thynnus)
- VARETTE (Psetta maxima)

ATTENTION : Pêche interdite

ATTENTION : Consommation de la bête de mer

ATTENTION : Usage du raie dans le territoire de la Région Bretagne

Tout savoir sur la pêche à pied, rendez-vous sur le [site de la ville de Brest](#).
L'arrêté du 28 juillet 2021 portant classement et salubrité et surveillance sanitaire des zones de production de coquillages vivants dans le Finistère.

À noter : le ramassage des coquillages est [interdit dans l'anse du Moulin Blanc](#) depuis 1998.



© Franck Betermin / Ville de Guipavas

Les circuits à Guipavas

Brest métropole recèle d'écrins de verdure, parfois peu connus, et de bords de côtes propices aux balades et autres randonnées. Que vous soyez un grand sportif ou un promeneur occasionnel, chacun peut trouver un circuit à son niveau, adapté à ses envies.

Vallée du Costour / Vallon du Stangalard

Concocté par les services de la métropole, le guide "*Brest et ses boucles urbaines*" est un bon moyen de (re)découvrir le territoire et ses ressources.

La boucle des vallées (page 26) relie la vallée du Costour au vallon du Stangalard par un circuit de 5 km (environ 1h45 de marche / 30 min de course à pied) de niveau facile.

BREST ET SES BOUCLES URBAINES



rando-Brest_boucles_urbaines.pdf - (10,48Mo)

De l'Élorn à la Penfeld

Ce circuit de 26 km situé sur les communes du Relecq-Kerhuon et Guipavas, est parcouru par un nombre insoupçonné de ruisseaux qui, il y a un siècle encore, faisaient tourner pas moins d'une vingtaine de moulins. Le développement urbain a laissé de larges zones de nature intactes, en particulier les vallées.

CIRCUIT DE L'ÉLORN À LA PENFELD



rando-circuit3_elorn_penfeld.pdf - (825Ko)

Bienveillance et sécurité

Quels que soient votre pratique et votre niveau, le respect de quelques règles simples et évidentes rendront la nature plus agréable, pour votre sécurité et pour sa préservation :

- > Restez sur les itinéraires balisés ;
- > Attention au feu en forêt et dans la lande ;
- > Passez à distance de tous les animaux, ne les effrayez pas ;
- > N'abandonnez pas vos déchets, à la plage, dans la lande ou dans un espace vert, emportez toujours un sac poubelle ;
- > Respectez les propriétés privées et les cultures ;
- > Ne cueillez pas les fleurs, elles peuvent être protégées ;
- > Ne retirez pas les fils qui barrent les chemins (ils empêchent le bétail de les emprunter quand le fermier le conduit au pré) ;
- > Vététistes et cavaliers, en toute occasion, maîtrisez votre vitesse ;
- > Et bien sûr, restez courtois en toutes circonstances.

Consultez le site de [Brest terres océanes](#) ↗ pour connaître l'offre de loisirs et de tourisme sur l'ensemble du Pays de Brest.

D'autres circuits de randonnées sont disponibles sur le site de [Brest métropole](#) ↗.